du Cen

ays Beauceron

et

charge de moins en moins acc

ion pour la n de l'environne- des nappes phréati- du nord orléanais eut mettre la pression sur le centre d'enfouisse- ment de Chevilly.

Désormais, rien ne sera plus comme avant ! C'est certainement sous ce slogan que les membres de l'Association pour la protection de l'environnement de nappes phréatiques du nord orléanais (APENO) se sont réunis samedi en assemblée générale à Saint-Lyé-la-Forêt. Elle s'est déroulée sous la présidence de Chantal Beurienne et en présence du sénateur PS, Jean- Sueur, ainsi que de nom- lus des communes par le centre d'en- de déchets ulti- personnes és et ent

« Ce n'est plus des simples nuisances de confort (odeurs pestilentielles) mais bien de santé publique dont il s'agit », entendait-on au sein de cette assemblée, décidée d'aller jusqu'au bout de sa démarche : stopper toute extension, obtenir plus de transparence dans l'information et permettre des contrôles fréquents sur les risques de pollution.

Neuf communes engagées

Rien ne sera plus comme comment ! Certainement, puisque la mobilisation, initiée il y a quelques années par une petite poignée d'habitants, prend désormais une allure bien plus solide et structurée. L'Apeno comporte actuellement neuf communes : Artenay, Chanteau, Chevilly, Cercottes, Gidy, Ingré, Saint-Lyé-la-Forêt, Saran et Sougy. Elle rassemble également quatre associations de défense de l'environnement et quatre-vingt-cinq personnes privées. Par ailleurs, quelques responsables associatifs, œuvrant dans le domaine ont, tour à tour à la tribune des communica-



SAMEDI, À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-LYÉ-LA-FORÊT. Les adhérents à L'Apeno réclament l'arrêt de toute extension et plus de transparence au centre d'enfouissement technique.

tions importantes et bien fondées. Toutes aboutissent à la même conclusion : les proportions que prend le centre d'enfouissement de déchets ultimes de Chevilly, géré par la Sita, sont une aberration qui peut coûter très cher à l'environnement et à la population.

Gerardo Araya.

> **Association pour la protection de l'environnement et des nappes phréatiques du nord orléanais, mairie de Saint-Lyé-la-Forêt (02.38.91.84.72.).**

Deux motions approuvées

La première est une demande auprès du préfet pour désigner l'Apeno comme membre de la commission locale d'information et de surveillance du centre d'enfouissement techniques des Maréchaux.

La deuxième est une demande auprès du dir teur de la Sita d'org

une visite totale du Maréchaux, avan chaine Clis. L' demande visites ra tives. En

Phoca PDF